Situation de l'économie européenne, rapport à la Commission sur les grandes orientations des politiques économiques

2001/2008(INI) - 27/02/2001

La commission a adopté le rapport d'initiative de M. Karl von WOGAU (PPE-DE, D) sur les grandes orientations des politiques économiques. La commission approuve l'objectif affiché d'atteindre le plein-emploi après une période déterminée et sur la base de la stabilité des prix et d'une croissance non-inflationniste et écologiquement soutenable. Cependant, si elle est d'avis que, de manière générale, la politique économique doit être guidée par les principes de "l'économie sociale de marché", la commission met en garde contre le risque de voir l'inflation grimper jusqu'à 2,40% dans la zone euro à la suite de la hausse des prix pétroliers et contre son effet néfaste sur un euro sous-évalué. Elle demande donc que soient prises des mesures afin que l'inflation ne soit pas supérieure à la limite de 2% fixée par la Banque centrale européenne. Pour ce qui est des mesures spécifiques, la commission prône un policy mix composé pour partie d'une accélération des réformes structurelles afin de prendre en compte un recul possible de la demande à la suite du ralentissement de l'économie américaine. Elle est également favorable à une approche "équilibrée" de la libéralisation en cours des télécommunications, de l'énergie, des réseaux ferroviaires et postaux ainsi qu'à une action de promotion des investissements. Les États membres sont par ailleurs invités à veiller à ce que l'éducation et la formation répondent aux exigences de la nouvelle économie. Parmi d'autres points, le rapport aborde et approuve également les mesures visant à réduire la dépendance énergétique et la réforme des systèmes de sécurité sociale, de manière à tenir compte du vieillissement de la population et de la nécessité d'encourager la libre circulation.